

**Discours prononcé par Mme Xu Jinghu, Ambassadeur de Chine en Suisse, à la conférence  
organisée par la Section romande de la Société Suisse-Chine**

2013/09/09

Discours prononcé par Mme Xu Jinghu, Ambassadeur de Chine en Suisse, à la conférence  
organisée par la Section romande de la Société Suisse-Chine 2013/09/05

**Belles perspectives pour la coopération mutuellement avantageuse  
entre la Chine et la Suisse**

— Discours prononcé par Mme Xu Jinghu,

Ambassadeur de Chine en Suisse, à la conférence

organisée par la Section romande de la Société Suisse-Chine

Monsieur le Président Gérald Bérout,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Bonsoir. De prime abord, je tiens à remercier la Section romande de la Société Suisse-Chine et M. le président Gérald Bérout pour votre aimable invitation. Je suis très enchantée de faire votre connaissance, ici à Lausanne.

Dès ma prise de fonctions en tant qu'Ambassadeur de Chine en Suisse fin avril dernier, mes collaborateurs m'ont parlé de vous. J'ai appris que nos amis de la Section romande de la Société Suisse-Chine aiment la Chine, que vous portez un grand intérêt au développement des relations sino-suisse et que vous avez mené un travail assidu et fructueux pour promouvoir les échanges entre les deux peuples. Ce

constat, je l'ai bien partagé moi-même au cours de nos contacts pendant les 4 mois écoulés. Par conséquent, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer mes hautes appréciations ainsi que mes sincères remerciements à la Section romande et tout particulièrement au Président Béroud pour le soutien que vous avez toujours accordé au développement des relations sino-suisse et les efforts que vous avez déployés activement pour promouvoir l'amitié et la connaissance mutuelle entre les deux peuples.

Maintenant, je voudrais vous faire partager quelques points de vue et réflexions que je me suis faits sur les relations bilatérales sino-suisse depuis ma prise de fonctions il y a 4 mois, et cela sous le nom de « Belles perspectives pour la coopération mutuellement avantageuse entre la Chine et la Suisse ».

Le peuple chinois ne saurait jamais oublier qu'en janvier 1950, la Confédération suisse a reconnu la République populaire de Chine, presque au lendemain de sa fondation. En septembre de la même année, les deux pays ont établi leurs relations diplomatiques. La Suisse est ainsi devenue l'un des premiers pays occidentaux à établir des relations diplomatiques avec la Chine nouvelle. Pendant les 63 ans écoulés, grâce aux efforts communs des deux parties, la relation sino-suisse ont connu un grand essor, devenant la championne à plusieurs titres dans les relations entre la Chine et les pays européens. En 1980, le groupe suisse Schindler a créé la première joint-venture industrielle en Chine. En 2007, la Suisse est devenue le premier pays européen à reconnaître à la Chine le statut de l'économie de marché à part entière.

Ces dernières années, la relation sino-suisse a affiché un dynamisme de développement formidable. Les échanges et coopération sino-suisse dans les différents domaines ont sans cesse progressé. Surtout depuis le début de cette année, la relation sino-suisse s'est engagée dans une voie rapide, atteignant un niveau, une ampleur et une profondeur sans précédent.

Premièrement, les échanges de visites de haut niveau entre les deux pays ont été fréquents et la confiance politique mutuelle n'a cessé de s'approfondir. Cette année, le Vice-Premier Ministre Hui Liangyu et le Premier Ministre Li Keqiang ont effectué successivement des visites réussies en Suisse. En tant que Chef du nouveau

gouvernement chinois, le Premier Ministre Li Keqiang a choisi la Suisse comme sa première destination en Europe de sa première tournée à l'étranger, ce qui montre bien l'importance qu'il accorde aux relations sino-suisse. Au cours de cette visite, les deux parties ont annoncé ensemble la fin des négociations sur l'accord de libre-échange Chine-Suisse et signé des accords de coopération bilatérale dont un porte sur le dialogue financier, élargissant ainsi les domaines de la coopération entre les deux pays. Côté suisse, 5 conseillers fédéraux dont le Président de la Confédération Ueli Maurer se sont rendus en Chine. Au cours de leurs visites, les deux parties ont procédé à d'amples échanges de vues sur le développement des relations bilatérales à l'avenir et sont parvenues à de larges consensus. Depuis mon arrivée en Suisse, j'ai une forte impression que la relation sino-suisse est très étroite. Les deux pays se comprennent très bien et le courant passe. La relation sino-suisse, caractérisée par l'amitié sincère, le pragmatisme, l'innovation, la confiance et le respect mutuels et les avantages réciproques, a devant elle de larges perspectives de développement.

Deuxièmement, la coopération concrète entre les deux pays dans les domaines économique et commercial a enregistré des progrès substantiels. La Chine est le premier partenaire commercial de la Suisse en Asie, tandis que la Suisse est le 7<sup>e</sup> partenaire commercial et le 6<sup>e</sup> investisseur de la Chine en Europe. Il existe une forte complémentarité industrielle et commerciale entre les deux pays. En 2012, dans un contexte défavorable marqué par le prolongement de la crise de la dette européenne et la turbulence de l'économie mondiale, le volume du commerce bilatéral sino-suisse a tout de même atteint 26,3 milliards dollars américains. De janvier à mai de cette année, le volume du commerce bilatéral a déjà atteint 22,8 milliards dollars américains, soit une augmentation de 114% par rapport à la même période de l'année précédente. Le 6 juillet dernier, les deux pays ont signé officiellement l'Accord de libre-échange à Beijing. La Suisse est ainsi devenue le premier pays sur le continent européen à signer un accord de libre-échange avec la Chine. Là, une fois de plus, la relation sino-suisse est à l'avant-garde des relations sino-européennes. Les échanges et coopération entre les deux pays dans les domaines de la finance, des sciences et technologies, de l'écologie, de la protection environnementale, et des nouvelles énergies ont aussi donné des résultats fructueux. En juillet dernier, le Président de la Confédération suisse Ueli Maurer a participé au Forum écologique international de Guiyang en tant qu'invité d'honneur. Les concepts et expériences de la Suisse dans le domaine écologique ont suscité un grand intérêt des participants au forum et ont été hautement appréciés. À Zhenjiang, ville située dans la province du Jiangsu, ma province natale, le parc éco-industriel sino-suisse est en pleine construction. Selon les prévisions, les travaux seront terminés à la fin de l'année. Il y a quelques jours, j'ai eu l'occasion de visiter

l'Institut Paul Scherrer. Là, des dizaines de chercheurs chinois travaillent côte à côte avec leurs collègues suisses, et certains d'entre eux sont même devenus responsables des groupes de recherches sur des thèmes clés.

Troisièmement, les échanges socio-culturels entre les deux pays se multiplient et l'amitié sino-suisse s'enracine de plus en plus dans les esprits. L'engouement pour la Chine et la langue chinoise continue à croître en Suisse. Après l'ouverture du premier Institut Confucius en Suisse à l'Université de Genève, le deuxième Institut Confucius suisse sera inauguré à l'Université de Bâle vers la fin septembre. Le chinois est désormais enseigné dans plus de 30 collèges et lycées suisses. Quand je me promène dans la rue, j'entends souvent « Nin hao » de la part des amis suisses. En 2012, plus de 600 000 touristes chinois ont visité la Suisse. Ils ont été fascinés par les beaux paysages de la Jungfrau et du lac Léman. Côté suisse, 80 000 Suisses, soit un Suisse sur cent, ont voyagé en Chine pour visiter les sites touristiques et les patrimoines culturels chinois. L'exposition Qin qui se tient actuellement au Musée d'Histoire de Berne suscite un grand intérêt des Suisses. La Fête de la Lune de Bâle qui aura lieu prochainement en sera déjà à sa 4<sup>e</sup> édition, devenant une vitrine importante et un événement phare pour nos amis suisses désireux de connaître et de sentir la culture traditionnelle chinoise. Le Festival de films en plein air de Berne qui a eu lieu en juillet dernier a invité la Chine comme pays d'honneur. En une semaine, 5 films chinois ont été diffusés et ont été accueillis chaleureusement par les spectateurs. La semaine prochaine, l'Orchestre symphonique de Beijing tiendra, sur l'invitation du groupe Migros, un concert à Berne. Ces échanges ont permis d'approfondir davantage la connaissance mutuelle entre les peuples chinois et suisse.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

La signature de l'accord de libre-échange Chine-Suisse est un événement jalon dans nos relations bilatérales. Elle suscite un large intérêt en Chine, en Suisse, en Europe et voire dans le monde entier. J'aimerais vous en donner une présentation.

L'accord de libre-échange Chine-Suisse comprend 16 chapitres et 11 annexes,

couvrant des domaines aussi variés que le commerce des marchandises, le commerce des services, les règles d'origine des produits, les procédures douanières, la promotion de l'investissement et la facilitation du commerce. Cet accord est le 1<sup>er</sup> accord de libre-échange signé par la Chine avec un pays qui compte parmi les 20 premières puissances économiques du monde et aussi l'un des accords de libre-échange les plus complets et du plus haut niveau que la Chine a signés ces dernières années. Les principales caractéristiques de cet accord sont les suivantes :

Premièrement, un niveau d'ouverture élevé. En ce qui concerne le commerce des marchandises, la part des produits bénéficiant du tarif douanier zéro est très élevée. La Suisse s'engage à appliquer le tarif douanier zéro aux produits textiles, vêtements, chaussures, couvre-chefs, pièces détachées d'automobile et produits métalliques en provenance de la Chine immédiatement après l'entrée en vigueur de l'accord, tandis que la Chine appliquera au final le tarif douanier zéro à 84,2% des produits en provenance de la Suisse. Si on y ajoute les produits bénéficiant d'une franchise partielle, tels que des produits compétitifs de la Suisse (horlogerie, équipements mécaniques et médicaments), 99,99% des produits suisses bénéficieront d'une baisse de droits de douane tandis que le chiffre pour les produits chinois sera de 96,5%. Ces chiffres dépassent de loin le niveau de 90% des accords de libre-échange ordinaires. En plus, les produits agricoles des deux pays pourront tous profiter des avantages du libre-échange. Les consommateurs chinois auront un accès plus facile aux produits laitiers, aux produits carnés, au chocolat et au café de grande qualité de la Suisse. Et les chewing-gums, les desserts, les produits de la pâtisserie, les pâtes produits en Chine ont aussi la possibilité de se tailler une part au marché suisse. Il sera plus facile pour les produits « made in China » et « made in Switzerland » qui ont leurs atouts respectifs d'avoir un accès réciproque au marché, et les entreprises et consommateurs des deux pays en tireront tous des bénéfices.

Deuxièmement, les avantages réciproques et l'équilibre. En faisant preuve d'innovation, la Chine et la Suisse ont inclus dans l'accord de libre-échange un chapitre intitulé « coopération économique et technologique » et ont signé en annexe le *Plan de travail sur la coopération économique et technologique*. Les deux parties développeront une coopération pragmatique dans de nombreux domaines nouveaux tels que le développement durable, l'horlogerie, la santé, le cinéma, le tourisme et la médecine traditionnelle chinoise, afin de réaliser leur complémentarité et d'augmenter leur compétitivités industrielles. Par exemple, les deux parties ont mis en place un groupe de travail pour la coopération dans le

domaine de l'horlogerie. À travers cette coopération, la Chine élargira l'introduction de technologies avancées suisses en matière de test et de réparation des produits horlogers et formera conjointement avec la Suisse des personnes spécialisées dans ce secteur, en vue d'élever le niveau de développement du secteur horloger de la Chine. Le groupe de travail chinois est récemment venu en Suisse et a tenu la première réunion avec la partie suisse.

-

De plus, les préoccupations des deux parties ont été prises en compte dans l'élaboration des règles de l'accord. Il s'agit notamment de la procédure de mise en œuvre des règles d'origine. Dans les domaines de la coopération en matière de protection de l'environnement, des mesures de sauvegarde commerciale et de la certification, l'accord de libre-échange a également pris en compte la différence entre les deux pays en matière de niveau de développement socio-économique et pris des arrangements adaptés aux caractéristiques économiques et commerciales des deux parties.

Troisièmement, l'innovation. C'est la première fois que la Chine consacre un chapitre entier à l'environnement dans un accord de libre-échange négocié avec les pays étrangers, ce qui montre bien l'attitude ouverte de la Chine sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine de l'environnement. Quant à la protection de la propriété intellectuelle, pour la première fois, l'accord a précisé les droits et devoirs en matière de propriété intellectuelle, offrant une protection plus transparente et plus pratique pour les bénéficiaires chinois et suisses de la propriété intellectuelle.

L'accord de libre-échange complet, équilibré et de haute qualité signé entre la Chine et la Suisse est un accord gagnant-gagnant qui permettra d'exploiter davantage le potentiel de la coopération, d'élever le niveau du commerce bilatéral et de l'investissement et d'apporter des bénéfices tangibles aux économies des deux pays. Pendant la période à venir, la Chine et la Suisse devront s'atteler à accomplir la procédure de ratification de l'accord. Selon les prévisions, il y a de forts espoirs que l'accord entrera en vigueur au 2<sup>e</sup> semestre de 2014. Après son entrée en vigueur, l'accord aura certainement des impacts profonds sur la coopération sino-européenne et voire sur le commerce international.

Premièrement, l'accord deviendra un exemple à suivre pour la coopération sino-européenne. Située au centre de l'Europe, la Suisse est un leader de l'Association européenne de libre-échange. Elle a des liens économiques étroits avec les pays membres de l'Union européenne et la zone euro et constitue donc un trait d'union important entre les entreprises chinoises et européennes. La signature de l'accord de libre-échange Chine-Suisse offre non seulement des expériences et des inspirations pour les négociations de libre-échange entre la Chine et l'UE, mais aussi donne un exemple pour l'approfondissement des relations économiques et commerciales sino-européennes. Elle contribuera de ce fait à la réalisation d'une situation gagnant-gagnant et du développement partagé entre la Chine et l'Europe.

Deuxièmement, l'accord a montré la détermination de promouvoir le développement du libre-échange. La Chine et la Suisse sont respectivement la 2<sup>e</sup> et la 19<sup>e</sup> économie du monde. La signature de l'accord de libre-échange entre elles a donné aux autres pays un message positif que la Chine et la Suisse travaillent la main dans la main pour lutter contre le protectionnisme en matière de commerce et d'investissement et promouvoir la libéralisation ainsi que la facilitation du commerce et de l'investissement. Cela revêt une importance particulière pour la préservation d'un bon environnement pour le commerce international et le règlement des difficultés dans la gouvernance du commerce mondial. L'effet de l'accord est déjà allé au-delà du cadre bilatéral.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

En ce qui concerne la Chine, je pense que vous vous intéressez certainement à l'état actuel de l'économie chinoise. Récemment, des médias ont fait beaucoup de commentaires sur le développement de l'économie chinoise, et certains d'entre eux ont exprimé des doutes en se posant la question de savoir si l'économie chinoise pourrait maintenir une croissance régulière. Je voudrais donc saisir cette occasion pour vous donner un bref aperçu de la situation.

Il faut dire que pendant le premier semestre de l'année, l'économie chinoise s'est développée de manière stable. Certes, la croissance s'est un peu ralentie par rapport

aux années précédentes, mais les fondamentaux de l'économie sont sains et les principaux indicateurs sont raisonnables et conformes à nos prévisions. Cela se traduit par :

Premièrement, la stabilité de la croissance économique. Pendant le premier semestre de l'année, le PIB chinois a connu une croissance de 7,6% par rapport à la même période de l'an passé, ce chiffre est supérieur à 7,5% prévu au début de l'année. Bien qu'il existe un écart avec la croissance moyenne de 10% enregistrée ces dernières années, ce rythme de croissance est déjà assez rapide par rapport aux principales économies du monde.

Deuxièmement, la stabilité globale de la situation de l'emploi. Pendant le premier semestre de l'année, 7,25 millions emplois nouveaux ont été créés en milieu urbain, soit une augmentation de 310 000 par rapport à la même période de l'an passé, ce qui montre que la demande sur le marché du travail est assez forte.

Troisièmement, la stabilité du prix à la consommation. Pendant le premier semestre de l'année, l'indice du prix à la consommation a augmenté de 2,4%, mais le chiffre est toujours en deçà de notre prévision annuelle.

Quatrièmement, l'augmentation régulière des revenus des habitants. Les revenus par habitant des paysans et des citadins ont enregistré respectivement une hausse de 9,2% et de 6,5%. L'écart entre les revenus des citadins et des paysans a diminué.

Sur le moyen et le long terme, l'économie chinoise poursuivra une croissance saine et régulière. La demande domestique et surtout la demande de la consommation continueront à s'élargir durablement et les investissements à l'étranger connaîtront une augmentation considérable. Selon nos prévisions, dans les 5 ans à venir, la Chine importera des produits d'une valeur de 10 000 milliards dollars américains, ses investissements à l'étranger atteindront 500 milliards dollars américains et le nombre des touristes chinois voyageant à l'étranger pourrait dépasser 400 millions.

En novembre dernier, la nouvelle équipe dirigeante de la Chine a avancé l'objectif de doubler, à l'horizon 2020, le PIB et les revenus moyens des citoyens et des paysans chinois par rapport à 2010 et d'achever l'édification d'une société de moyenne prospérité, de faire de la Chine un pays socialiste moderne, prospère, démocratique, harmonieux et hautement civilisé au milieu du siècle présent et de réaliser le « rêve chinois », celui du renouveau de la nation chinoise. Il ne sera pas facile d'atteindre cet objectif car la Chine est encore un pays en développement. Le PIB par habitant de la Chine ne représente qu'un quinzième de celui de la Suisse. De plus, la Chine est toujours confrontée à de nombreux problèmes tels que l'irrationalité de la structure économique, l'inégalité entre la ville et la campagne et le déséquilibre du développement socio-économique. Néanmoins, pourvu que nous puissions nous attacher à la réforme et à l'ouverture, donner la priorité à la transformation du mode de la croissance, concentrer notre énergie pour mener à bien notre développement, nous avons tout à fait la confiance, la capacité et les moyens de réaliser notre grand objectif du « rêve chinois ».

En même temps, la réalisation du rêve chinois nécessite un environnement environnant et international pacifique et stable. La Chine s'en tiendra à la réforme, à l'ouverture et à la coopération internationale gagnant-gagnant afin de réaliser le rêve chinois par son développement pacifique. Le rêve chinois étant étroitement lié à ceux des autres peuples du monde, la Chine s'efforcera, tout en réalisant son propre développement, d'entraîner et d'aider les autres pays, notamment les pays en développement et les pays voisins à se développer. Elle laissera les autres pays partager davantage les opportunités de développement pour qu'ils puissent mieux accomplir leurs propres rêves. Elle souhaite réaliser une coopération gagnant-gagnant et un développement partagé avec les autres pays du monde, et le peuple chinois souhaite travailler, à travers la réalisation du rêve chinois, la main dans la main avec les autres peuples pour accomplir le rêve mondial.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques il y a 63 ans, la Chine et la Suisse, dans un esprit novateur, ont élargi sans cesse leur coopération concrète

dans tous les domaines sur la base du respect mutuel, de l'égalité et des avantages réciproques, donnant des impulsions durables au développement de leurs relations bilatérales. Quant à l'avenir, nous sommes pleinement confiants sur les perspectives du développement des relations sino-suisse. La Suisse possède des technologies et expériences avancées dans les domaines de la mécanique de précision, de la biomédecine, de la formation professionnelle, de l'écologie et de la protection de l'environnement, tandis que la Chine est dans la pleine période de la transformation du mode de croissance et de la restructuration économique, d'où une forte complémentarité entre les deux pays et un grand potentiel de coopération. La Chine souhaite travailler ensemble avec la Suisse en saisissant l'opportunité offerte par la signature de l'accord de libre-échange, afin d'enrichir la coopération amicale sino-suisse, d'y insuffler de nouvelles vitalités, et de porter sans cesse les relations bilatérales à de nouveaux paliers.

L'excellence des relations sino-suisse est bien sûr indissociable des efforts communs consentis par les associations d'amitié et les personnalités visionnaires des deux pays. J'espère sincèrement que la Section romande de la Société Suisse-Chine pourra continuer à oeuvrer au développement des relations suisses, soutenir activement les échanges amicaux entre les deux peuples en y prenant une part active, utiliser pleinement ses atouts pour présenter de manière objective et globale la Chine au public suisse, intégrer plus de membres désireux de soutenir l'amitié sino-suisse et apporter une plus grande contribution au renforcement de la connaissance et de la compréhension mutuelles entre les deux pays et les deux peuples. En tant que nouvel Ambassadeur de Chine en Suisse, je ne ménagerai aucun effort pour promouvoir le développement des relations d'amitié et de coopération entre la Chine et la Suisse. Je continuerai à renforcer les échanges et la coopération avec la Société Suisse-Chine ainsi que sa Section romande afin d'approfondir l'amitié et la connaissance mutuelle entre les deux peuples.

Je vous remercie de votre aimable attention.

EMBASSY OF THE PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA IN SWITZERLAND ALL RIGHTS RESERVED